



**CONSEIL DE QUARTIER
VIEUX-LIMOILOU**

RAPPORT ANNUEL 2017

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

Table des matières

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
2. RAPPORT D'ACTIVITÉS	4
2.1 DOSSIERS SOUMIS PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE LA CITÉ-LIMOILOU	4
2.2 ANIMATION DU QUARTIER	4
2.2.1 LIMOILOU EN FAMILLE	4
2.2.2 VISION STRATÉGIQUE 2018-2023 DU CONSEIL DE QUARTIER	4
2.2.3 COMITÉS INTERNES DU CONSEIL DE QUARTIER	5
2.2.4 SÉANCES D'ÉCHANGE LORS DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES DU CONSEIL DE QUARTIER	6
2.2.5 COMMUNICATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	6
2.2.6 PRISES DE POSITION ET RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	7
2.2.7 RÉOLUTIONS ET PRISES DE POSITION PUBLIQUES SPÉCIFIQUES AU CONSEIL DE QUARTIER	8
2.3 REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL DE QUARTIER	8
2.3.1 COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE QUÉBEC (CVIQ)	9
2.3.2 COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES DU PORT DE QUÉBEC (CVAP)	10
2.3.3 COMITÉ DE COHABITATION PORT-COMMUNAUTÉ	10
2.3.4 COMITÉ-CONSEIL DE L'ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LA BASSE-VILLE DE QUÉBEC	11
2.3.5 TABLE DE CONCERTATION VÉLO DES CONSEILS DE QUARTIER	11
2.3.6 COLLABORATIONS ET REPRÉSENTATIONS CONJOINTES ENTRE CONSEILS DE QUARTIERS	12
3. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016	14
4. RENCONTRES DU CONSEIL DE QUARTIER	14
5. ANNEXE 1	15
6. ANNEXE 2	17
7. ANNEXE 3	19

Mot du président

Chers concitoyens et concitoyennes du Vieux-Limoilou,

À l'aube de changements législatifs importants concernant notre place dans la gouvernance municipale, votre conseil de quartier a cherché, tout au long de 2017, à participer activement – et surtout, de façon constructive – au débat public.

Au fil de l'année, c'est un jeu de miroir que vous administrateurs et administratrices ont tenté de faire, se faisant reflet de vos inquiétudes et préoccupations.

Entre autres sujets, nous avons parlé de qualité de l'air – que ce soit en recommandant à la Ville de Québec d'adopter une vision « Zéro déchets », ou en suggérant à l'administration portuaire de Québec, par le biais d'un mémoire soumis aux consultations publiques de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, que les installations actuelles du port soient rénovées en amont de tout projet d'agrandissement.

Nous avons aussi parlé de trame urbaine et de transport. Au premier chef, nous avons réclamé à la Ville de Québec de nous proposer un véritable réseau structurant en transport collectif, tout en continuant de travailler à offrir une place toujours plus grande – et plus sécuritaire! – aux transports actifs. Nous avons également suggéré à l'administration municipale de saisir l'opportunité que représentent plusieurs grands travaux à venir afin de favoriser et bonifier la marchabilité entre quartiers – le réaménagement éventuel de « l'entrée au centre-ville » dans le secteur de la Croix-Rouge en tête. Cela, sans oublier le souhait porté, en 2017, par le conseil de quartier : voir l'autoroute Laurentienne transformée en boulevard urbain!

Au-delà de l'environnement physique, nous nous sommes également intéressés aux manières de faire société – de l'évolution du schéma d'aménagement de l'agglomération de Québec, à la place des citoyens et citoyennes dans les consultations publiques, de l'aménagement des ruelles jusqu'à la réglementation à venir quant à l'hébergement touristique de type Airbnb. De surcroît, en ce sens nous avons également amorcé un travail de vision, en fait, une « Vision stratégique 2018-2023 » pour le conseil de quartier – une occasion pour les citoyens et citoyennes de réaffirmer leur statut « d'experts de leur milieu » et de travailler, collectivement, à un travail de défrichage. Il s'agit ainsi de définir les enjeux, les besoins, les réalités, les manques et, surtout, les solutions qui leur sont associées. Administrateurs et administratrices ont été sollicités en 2017, ainsi que divers experts et organismes. Nous espérons que ce soit, en 2018, le tour de la population en général de réagir à ce riche exercice.

Évidemment, je m'en voudrais de passer sous silence l'une des actions phares menées par le conseil en 2017 : l'organisation de Limoilou en famille, événement ayant réuni quelque 10 000 adultes et enfants autour d'un moment ludique unique dans le Vieux-Limoilou.

À travers toutes ces actions, et bien d'autres, nous avons tenté d'être un lien fort et dynamique entre les citoyens et les citoyennes du Vieux-Limoilou et l'administration municipale, une tâche aidée, il faut le souligner, par la participation assidue à nos séances de la conseillère municipale du district, Mme Suzanne Verreault, que je souhaite ainsi remercier, aux côtés, par ailleurs, de tous les administrateurs et administratrices qui ont siégé au conseil de quartier en 2017.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture!

Raymond Poirier, président

1. Composition du conseil d'administration

Membres avec droit de vote

M. Jacques Alain	Administrateur (2016-2017)
M. Louis-Pierre Beaudry	Administrateur (2016-2017)
M ^{me} Joëlle Boucher-Kirouac	Administratrice (2016-2017)
M. Martin Claveau	Trésorier (2016-...)
M. Gordon Craig	Administrateur (2016-2017)
M. Paul Crête	Administrateur (2016-...)
M ^{me} Maxine Dandois-Fafard	Vice-présidente (2015-...)
M. Ghislain Hudon	Secrétaire (2013-...)
M ^{me} Julie Moffet	Administratrice (2016-...)
M. Raymond Poirier	Président (2016-...)
M ^{me} Jacquelyn Smith	Administratrice (2016-...)
M ^{me} Marika Corcoran	Administratrice (2017-2018)
M. Christian Saint-Pierre	Administrateur (2017)
M ^{me} Marianne Le Roy	Administratrice (2017-...)

Membre sans droit de vote

La réglementation constitutive des conseils de quartier prévoit que les conseillers municipaux et les conseillères municipales des districts couverts par le territoire du quartier siègent de facto au conseil d'administration du conseil comme membres sans droit de vote.

Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------------	--

2. Rapport d'activités

Au cours des 12 derniers mois, dans l'ensemble de ses activités, le conseil de quartier a tenu huit (8) assemblées ordinaires, une (1) assemblée générale et une (1) assemblée spéciale. Au cours de ces assemblées, il a abordé des dossiers touchants les sujets suivants : l'environnement, la vie communautaire, le développement économique, la vie de quartier, le développement du quartier, la sécurité urbaine et la vie démocratique.

2.1 Dossiers soumis par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

L'instance municipale a soumis au conseil de quartier un projet de modification du règlement d'urbanisme visant à permettre une utilisation temporaire sur le terrain vacant situé au 1000, boulevard des Capucins, près de l'intersection avec le chemin de la Canardière (R.C.A.1V.Q.325) ainsi qu'un projet de modification du règlement d'urbanisme afin de permettre une utilisation temporaire de six roulottes dans la cour de l'école de la Grande-Hermine située au 1355, 2^e Avenue (R.C.A.1V.Q.319). Les détails se trouvent en Annexe 1.

2.2 Animation du quartier

2.2.1 *Limoilou en famille*

Le dimanche 17 septembre 2017 de 10 h à 16 h, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a proposé, sur la 3^e Avenue, entre la 10^e et la 12^e Rue, l'édition inaugurale de « Limoilou en famille ».

Ludique, festif, participatif, dynamique : Limoilou en famille fut un événement gratuit et ouvert à tous, mais pensé d'abord et avant tout pour les 13 ans et moins. Une programmation de six heures a été offerte aux citoyens et citoyennes, incluant des animations et spectacles, de l'animation en kiosque et des ateliers thématiques, sans compter de l'animation sur rue, des aires de jeux libres, et plus encore.

L'activité a été développée par le Comité Famille du conseil avec l'appui de la Caisse populaire Desjardins de Limoilou et de l'Arrondissement La-Cité-Limoilou. Plusieurs partenariats, notamment sur le plan publicitaire ou visant à bonifier l'offre d'animations, ont été réalisés par le conseil de quartier : *Monlimoilou.com*, *Le Carrefour de Québec*, CKRL 89,1, La Patente, la Joujouthèque Basse-Ville, l'Initiative 1, 2, 3 Go! Limoilou, Limoilou en vrac, AventureX, Rose et pamplemousse, le Cégep Limoilou, la Défense nationale et la Musique des Voltigeurs de Québec, Québec Ghostbusters, la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec, les Québec Cobras Cheerleaders, Craque-Bitume, la Fournée bio, Parcs Canada, les Remparts de Québec, les Capitales de Québec, la Bibliothèque de Québec, le Service des incendies et le Service de police de la Ville de Québec, Young Engineers Québec, La Planque Jeux vidéo, le Collectif Rutabaga et le Marché public de Limoilou ainsi que le député de Jean-Lesage, André Drolet.

Douze spectacles et animation – théâtre, musique, conte, zumba, cheerleading – ont été présentés, accompagnés par une vingtaine d'animations sur rue ou en kiosque.

Au total, c'est environ 10 000 personnes qui se sont déplacées afin de participer à l'activité.

L'événement pourra être présenté de façon pérenne – dans la foulée de l'édition 2017, les Limoilou en vrac et l'Initiative 1, 2, 3 Go! Limoilou ont manifesté leur intérêt à s'engager activement dans la réalisation d'une édition 2018, avec l'appui du conseil de quartier.

2.2.2 *Vision stratégique 2018-2023 du conseil de quartier*

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou prépare actuellement sa Vision stratégique 2018-2023, visant à identifier des priorités et objectifs pour l'amélioration du quartier Vieux-Limoilou.

La Phase I sera de développer la vision des administrateurs du conseil de quartier quant à l'avenir du quartier Vieux-Limoilou. Aux côtés de grands principes et valeurs identifiés, des projets liés au

développement à court terme, moyen terme et long terme du quartier seront identifiés à l'intérieur de la première version du document. La Phase I a été réalisée à l'été 2017 et présentée à l'assemblée publique du conseil d'administration de septembre 2017.

À partir du document réalisé pour la Phase I, les administrateurs du conseil de quartier Vieux-Limoilou ont été à la rencontre d'acteurs du quartier afin d'obtenir leur vision du développement du secteur, leurs réactions quant à la proposition initiale du conseil de quartier, et les priorités additionnelles ou alternatives qu'ils identifieraient quant à ce développement.

Ont été sollicités : citoyens engagés, experts en aménagement, architecture, design, organismes citoyens, organismes intéressés par le développement du quartier Vieux-Limoilou, commerçants ou regroupements de commerçants. Sur les organismes ou experts sollicités, une vingtaine ont répondu favorablement à l'invitation du conseil de quartier du Vieux-Limoilou. Les nouvelles informations seront intégrées au document initial, qui en sera ainsi bonifié.

La Phase II sera réalisée à l'automne 2017 et l'hiver 2018, avec objectif d'en présenter les résultats à l'assemblée générale annuelle d'avril 2018.

L'objectif de la Phase III est de bonifier à nouveau les éléments identifiés à la fois par les administrateurs du conseil de quartier et les acteurs du quartier sollicités. Il s'agit maintenant de confronter la vision qui aura été échafaudée à l'intérieur du Plan d'action du conseil de quartier Vieux-Limoilou à celle de l'ensemble des citoyens et citoyennes du secteur. Cette démarche sera réalisée par le biais d'une démarche de participation citoyenne. Selon les budgets à obtenir, ou avec l'appui de l'administration municipale, diverses activités de participation citoyenne pourraient être envisagées : consultation en ligne, consultation sur rue, rencontres d'échange et de discussion.

Les nouvelles informations seront intégrées au document qui sera une nouvelle fois révisé. La Phase III serait réalisée au printemps et à l'été 2018, avec l'objectif d'en présenter les résultats en assemblée publique à l'automne 2018.

2.2.3 Comités internes du conseil de quartier

Comme chaque année, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou met en place divers comités internes, liés à des actions spécifiques qu'il porte, autant qu'à des dossiers auxquels il souhaite accorder une attention particulière.

Il est à noter que hors de ces comités, le conseil de quartier a également été présent, sur le terrain, lors d'événements liés à ses diverses préoccupations, citons le Forum Vision zéro, ou encore Rendez-vous Limoilou.

2.2.3.1 Comité Famille

Les activités du Comité Famille, en 2017, se sont tout particulièrement consacrées à élaborer, puis préparer, la première édition de Limoilou en famille (activité détaillée au point 2.2.1).

Le Comité Famille a ainsi assuré l'obtention du financement de l'activité – pour l'essentiel couvert par le biais du budget d'initiatives offert au conseil par l'Arrondissement La Cité-Limoilou, ainsi que par le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins de Limoilou. De nombreux partenariats avec des organismes, médias et entreprises du quartier ou de la Basse-Ville ont également été développés afin de rendre possible l'activité. Au total, incluant les échanges en services, c'est un budget de 28 000 \$ qui a été mobilisé pour rendre possible cette activité ayant attiré 10 000 personnes sur la 3^e Avenue.

Le léger surplus cumulé à la suite de l'événement 2017 sera réinvesti dans une édition 2018, qui sera chapeautée par le conseil de quartier (par le biais de son Comité Famille), en collaboration avec divers acteurs de l'édition 2017.

2.2.3.2 Comité Mobilité

Le Comité Mobilité s'est intéressé, entre autres dossiers, à la question du réaménagement à venir de l'entrée au centre-ville de Québec, entre la rue Prince-Édouard et celle de la Croix-Rouge. Cette préoccupation a mené à la mise en place d'un comité *ad hoc* entre les conseils de quartier Saint-Sauveur, Saint-Roch et Vieux-Limoilou, dont l'action est détaillée au point 2.3.6.3 du présent document.

2.2.3.3 Comité Nouveaux arrivants

Dans le but d'animer et d'enrichir la réflexion du conseil de quartier du Vieux-Limoilou quant aux questions liées à l'immigration et, tout particulièrement, à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, les membres du Comité Nouveaux arrivants ont été à la rencontre de différents intervenants et intervenantes du milieu, les responsables du dossier à la Ville de Québec ainsi que de diverses organisations liées à la diversité. Des relevés de ces rencontres ont été présentés dans le cadre des assemblées du conseil.

Au terme de son mandat, le Comité a recommandé au conseil de quartier du Vieux-Limoilou de réserver, dans la mesure du possible, un poste coopté au sein de son conseil d'administration à un représentant ou une représentante d'un organisme ou d'une association liée aux communautés culturelles présent dans le quartier.

2.2.4 Séances d'échange lors des assemblées publiques du conseil de quartier

Les séances du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou sont une occasion, pour les citoyens et citoyennes du quartier, de découvrir et d'appréhender divers projets ou initiatives réalisées dans ou pour leur milieu, autant que d'échanger autour de ceux-ci.

Pendant l'année 2017, plusieurs présentations ont ainsi été proposées aux citoyens et citoyennes du Vieux-Limoilou :

- Présentation de la vision du réaménagement de l'autoroute Laurentienne : une solution globale aux problèmes de fluidité de la circulation (Marc Des Rivières, directeur, Bureau du transport, Ville de Québec);
- Présentation du projet « À vos ruelles vertes! » (Noémie Brazeau-Béliveau, chargée de projet, Nature Québec);
- Présentation de l'avancement du projet de requalification de l'Église Saint-Charles-de-Limoilou (Édouard-Julien Blanchet, coordonnateur, Espace d'initiatives);
- Présentation du projet « Vivre ensemble! » (Hamid Garrouma, animateur, Radio Coin Maroc);
- Présentation des possibilités offertes par une possible conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain (Étienne Grandmont, directeur général, Accès Transports viables);
- Présentation sur le développement des ruelles du Vieux-Limoilou, les enjeux et les projets qui y sont associés (Sébastien St-Onge, coordonnateur de projet, Votepour.ca);
- Présentation, suivie d'échanges, sur le développement de l'identité visuelle de la 3^e Avenue (Sébastien Chambarland, directeur général, SDC 3^e Avenue, et Romain Schupp, finissant à la maîtrise en aménagement du territoire, Université Laval).

2.2.5 Communications du conseil de quartier

Des échanges menés par les administrateurs et administratrices du conseil de quartier ont mené à la rédaction et l'adoption d'un cadre de communication, précisant notamment divers éléments au sujet de la

promotion des séances et de leur contenu, autant que la présence médiatique ou reliée avec les réseaux sociaux du conseil de quartier – tout particulièrement Facebook.

Le conseil de quartier a également appuyé diverses initiatives à caractère citoyen, et effectué des prises de position auprès d'instances concernées, citons l'initiative « Québec, ville équitaine ».

2.2.6 Prises de position et résolutions du conseil de quartier

Tout au long de 2017, le conseil de quartier a été amené à prendre diverses positions, en son nom propre, soit par le biais de mémoires, soit lors de l'adoption de résolution lors de ses assemblées ordinaires.

2.2.6.1 Mémoires déposés au nom du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

De manière individuelle, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a effectué le dépôt de trois mémoires en 2017 : un premier lors des consultations menées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale autour du projet Beauport 2020, puis deux dans le cadre de démarches consultatives menées par la Ville de Québec – l'une portant sur la révision du schéma d'agglomération, l'autre sur son Plan de mobilité durable.

2.2.6.2 Mémoire sur le projet Beauport 2020

Le conseil d'administration du conseil de quartier a également résolu, en janvier 2017, de procéder à l'envoi d'un mémoire au nom du conseil dans le cadre des consultations menées par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), autour du projet Beauport 2020.

Dans ce mémoire, il a été question des inquiétudes des citoyens du Vieux-Limoilou quant aux impacts des activités présentes et futures ayant lieu sur les terrains du Port de Québec sur leur santé, leur environnement, leur patrimoine bâti et leur qualité de vie.

Le conseil de quartier a conclu qu'étant donné que l'agrandissement du Port de Québec servirait essentiellement à financer la réfection des infrastructures vieillissantes du port actuel, qu'il devrait ainsi recommander fortement que les activités actuelles susceptibles d'émettre des poussières et des particules dans l'atmosphère soient rénovées afin de résoudre la situation présente. De ce fait, reconnaissant que le mandat de l'ACEE ne lui permettait pas de documenter la situation actuelle, le conseil de quartier a tout de même formulé le souhait que l'Administration portuaire de Québec s'engage à mettre en œuvre une solution complète et définitive à la situation d'aujourd'hui avant d'aller de l'avant avec un projet d'agrandissement de ses installations.

2.2.6.3 Mémoire présenté dans le cadre de la démarche consultative entourant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec

Dans le cadre de ce mémoire soumis dans le cadre de la démarche consultative entourant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a fait valoir que toute mise à jour se devait d'être saisie comme une occasion de mettre en place les bases d'une organisation urbaine pensée, d'abord, pour les transports durables, collectifs et actifs, autant que pour les déplacements conviviaux et efficaces, notamment entre quartiers et secteurs.

2.2.6.4 Mémoire présenté dans le cadre des consultations sur le plan de mobilité durable de la Ville de Québec

Dans le cadre de ce mémoire, déposé lors des consultations sur le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, le conseil de quartier a noté que l'opportunité pour l'administration municipale d'adopter de façon prioritaire une vision structurante du transport en commun devrait être mise en place de façon urgente, et devrait par ailleurs représenter une opportunité d'améliorer et d'enrichir les réseaux piétons ou cyclables déjà en place, en favorisant l'intermodalité et les liens entre quartiers.

2.2.7 Résolutions et prises de position publiques spécifiques au conseil de quartier

2.2.7.1 Résolution concernant l'accessibilité pour les poussettes des commerces de la 3^e Avenue

Lors de son assemblée d'avril 2017, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a résolu d'inciter la Ville de Québec à proposer à la SDC 3^e Avenue la mise en place d'un programme visant à inciter ses membres à rendre plus accessibles leurs commerces aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

2.2.7.2 Résolution concernant les aménagements du chemin de la Canardière, de la place publique ainsi que de la 3^e Avenue

Lors de son assemblée d'avril 2017, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a résolu de demander à la Ville de Québec de s'assurer que des représentants des citoyens et citoyennes soient intégrés dès que possible à la réflexion menée par la SDC 3^e Avenue concernant l'idéation de nouveaux aménagements pour la 3^e Avenue et les zones environnantes.

2.2.7.3 Résolution concernant un réseau de transport structurant à Québec

Lors de son assemblée d'avril 2017, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a résolu de réitérer à l'administration municipale l'importance d'avoir une solution structurante de transport en commun pour la grande région de Québec, et, ainsi, lui demander de maintenir et poursuivre les démarches allant en ce sens quant au développement d'une solution venant appuyer et bonifier de façon importante le transport collectif déjà en place.

2.2.7.4 Résolution concernant la conversion de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain

Lors de son assemblée de juin 2017, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a suggéré aux autorités de la Ville de Québec qu'elles se fassent porteuses de solutions autres que l'élargissement pur et simple de l'autoroute Laurentienne entre les rues Soumande et de la Croix-Rouge dans leurs représentations auprès des instances gouvernementales appropriées et, ainsi, que soient évaluées des solutions alternatives – à l'image d'un boulevard urbain – favorisant les transports actifs, bonifiant les liens entre quartiers, et permettant d'éliminer des facteurs de risque additionnels pouvant compromettre le maintien d'un milieu de vie et d'un environnement de qualité pour les citoyens et citoyennes du quartier.

2.2.7.5 Résolution concernant la sécurisation de l'accès au parc urbain de la 1^{re} Rue

Lors de son assemblée de septembre 2017, le conseil de quartier a résolu de demander à la Ville de Québec de procéder à une évaluation de la circulation sur la 1^{re} Rue en ce qui a trait plus spécifiquement à la cohabitation entre circulation automobile et piétonne, cela afin de bonifier la sécurité du secteur et de réaliser les correctifs permanents ou temporaires qui s'imposent.

2.2.7.6 Résolution concernant une vision Zéro déchet pour la Ville de Québec

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou, lors de son assemblée de novembre 2017, a recommandé à la Ville de Québec de se joindre au mouvement mondial Zéro déchet en faisant l'adoption d'une politique allant en ce sens et ainsi définir de façon claire et précise sa stratégie de même que son calendrier de réduction des matières résiduelles.

2.3 Représentations du conseil de quartier

Les membres élus du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont été sollicités par plusieurs instances afin d'occuper des sièges réservés à un représentant-citoyen. Dans ces cas, le conseil d'administration du

conseil de quartier nomme des personnes intéressées par ces comités afin qu'ils assistent aux réunions de ces organismes et en fassent rapport lors des réunions du conseil.

Au fil de l'année 2017, des membres du conseil de quartier ont ainsi été invités à participer aux comités à action récurrente suivants :

- Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
- Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec (CVIQ)
- Comité de cohabitation Port-Communauté
- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la Basse-Ville de Québec
- Comité-conseil sur l'aménagement de la Place Limoilou et du chemin de la Canardière
- Conseil d'établissement de l'école Saint-Fidèle
- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Dans ces situations, le conseil d'administration du conseil de quartier nomme des personnes intéressées par ces comités pour qu'ils assistent aux réunions de ces organismes et en fassent rapport aux réunions du conseil d'administration.

En 2017, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a également été sollicité dans le cadre d'initiatives conjointes regroupant un ou plusieurs autres conseils de quartier, de même qu'a initié, également, de telles collaborations. Des administrateurs et administratrices du conseil de quartier ont ainsi été présents au sein des tables ou comités *ad hoc* suivants :

- Regroupement de conseils de quartier concernant la mobilité durable à Québec
- Regroupement de conseils de quartier concernant la loi 122 sur la participation citoyenne
- Comité de réflexion sur l'aménagement de l'entrée du centre-ville
- Comité de réflexion sur l'hébergement touristique

La liste des comités et des représentants aux comités récurrents se trouve sur le site Web du Conseil de quartier à la Ville de Québec. La liste des représentants siégeant aux comités à la fin de l'année 2017, ou à la fin de leurs activités pendant l'année 2017 se trouve en

Annexe 2.

2.3.1 Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec (CVIQ)

Le Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec a été mis sur pied par la Ville de Québec en 2005. Le Comité de vigilance vise à permettre les échanges entre l'exploitant de l'incinérateur, la Ville de Québec et les citoyens concernés. Pour ce faire, le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des groupes environnementaux, des intervenants du secteur de la santé et des gens d'affaires.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu'aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d'administration.

Des administrateurs et administratrices du conseil ont également pu visiter les installations.

Voici quelques faits saillants des éléments rapportés et des débats soulevés :

- L'échantillonnage d'octobre 2016 a démontré que les fours 2 et 4 affichaient des dépassements de normes en matière de dioxines et furanes. Le four 4 a d'ailleurs été fermé à la suite de ces examens.

En mai 2017, comparativement à mai 2016, une diminution de 2000 tonnes de matières résiduelles reçues à l'incinérateur a été observée. Un four a même été fermé pendant une semaine, car il n'y avait pas assez de déchets.

- Les derniers échantillonnages rendus publics en 2017 ont montré, pour leur part, un rejet léger et irrégulier d'arsenic.

Le mandat du CVIQ a également évolué en 2017. Une rencontre publique a été organisée le 22 mars 2017 dans le but de présenter ces nouveaux objectifs, liés à la sensibilisation des citoyens et citoyennes à la réduction des déchets. L'élargissement du mandat du CVIQ a également mené à l'ajout de représentants de conseils de quartier non limitrophes.

Le CVIQ s'est également intéressé, en 2017, à une politique « Zéro déchets ».

Le Comité a également salué l'engagement et l'implication de Mme Nicole Blouin en son sein, celle-ci l'ayant quitté en cours de 2017.

2.3.2 Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP)

Rappelons que le Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec (CVAP) a été mis en place conjointement par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 en relation avec les différents épisodes de poussières en provenance des activités portuaires.

Le CVAP est composé de représentants des citoyens du voisinage, de représentants des groupes environnementaux, d'un représentant de la Ville de Québec, des élus du conseil municipal – dont la présidente du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou, d'un représentant de l'administration portuaire, d'un représentant du comité de relation avec la communauté du Port de Québec et de représentants des autorités et des services publics.

Des membres du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ont participé aux réunions du comité, et en ont offert des résumés tant aux administrateurs qu'aux citoyens et citoyennes lors des assemblées du conseil d'administration.

Des administrateurs et administratrices ont participé à l'activité portes ouvertes du Port de Québec organisée en janvier 2017. Une visite privée des installations du Port de Québec par le comité a aussi été organisée.

Le CVAP a effectué la rédaction d'un mémoire à l'attention de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) dans le cadre des consultations entourant le projet d'agrandissement du Port de Québec, Beauport 2020. Ce mémoire est disponible sur le site Web du comité.

Le rapport annuel du CVAP a été présenté le 22 juin 2017. Celui-ci est également disponible sur le site Web du comité.

2.3.3 Comité de cohabitation Port-Communauté

Le Comité de relations avec la communauté du Port de Québec (CRC) a été mis en place en 2012 afin de constituer un lieu d'échanges privilégié avec la population au sujet des projets et activités de l'Administration portuaire de Québec (APQ). Il permet aux organismes et aux résidents de la communauté de s'informer, donner leur opinion et partager des suggestions. Les modalités de fonctionnement du CRC ont été révisées en 2015, en collaboration avec ses membres. L'intention de l'APQ était de poursuivre et d'intensifier ses efforts de cohabitation avec les quartiers avoisinants. Pour souligner cette transition, le CRC porte maintenant le nom de Comité de Cohabitation Port-Communauté (CCPC).

Le mandat révisé du CCPC se décline ainsi :

- Créer un espace de dialogue favorisant des échanges en continu entre le Port de Québec et les représentants de la communauté ;
- Favoriser la prise en compte des intérêts, attentes et préoccupations de la communauté dans la gestion des projets et activités se déroulant sur le territoire du Port de Québec;
- Échanger avec les acteurs du milieu à propos des facteurs favorisant la bonne cohabitation ;
- Produire et diffuser une information juste et compréhensible pour la population

Parmi les sujets abordés en 2017, citons une présentation des impacts du projet pilote de ravitaillement des navires en gaz naturel liquéfié, qui a été mis à l'essai en 2017. Sept navires, pour le moment, sont alimentés par le gaz naturel, et ce, uniquement lorsqu'ils sont au large. Le transit de gaz est effectué à partir du quai 41.

Un bilan de l'action du comité sur les dernières années a aussi été adressé.

2.3.4 Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la Basse-Ville de Québec

La Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec ont conclu une entente de partenariat pour étudier les impacts de la qualité de l'air ambiant sur la santé des résidents des secteurs Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville de Québec

C'est la première fois que le directeur de santé publique et la Ville de Québec disposeront d'un bilan général de l'impact de la qualité de l'air ambiant et des nuisances associées aux poussières grossières sur la santé des citoyens de ces secteurs.

L'étude permettra de répondre aux préoccupations des citoyens des secteurs de Limoilou, Vanier et de la Basse-Ville qui se disent préoccupés par la qualité de l'air ambiant. Plusieurs facteurs environnementaux tels que la présence d'activités industrielles, le réseau routier et le transport influencent la qualité de vie et la santé des résidents.

Lors des réunions 2017, le comité a, entre autres éléments, spécifié son cadre, ses orientations budgétaires, son échéancier et son mandat.

2.3.5 Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Une table de concertation vélo des conseils de quartier a été mise sur pied en 2014 dans le cadre du processus de révision du Plan Directeur du réseau cyclable (PDRC). Rappelons que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a appuyé cette initiative par voie de résolution à sa réunion du 20 mai 2015.

La table de concertation est un comité ad hoc de représentants désignés des conseils de quartier pour discuter des besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec. Le but principal du comité est d'apporter des propositions et des solutions à l'amélioration du réseau cyclable de la Ville. Le regroupement de représentants de conseils de quartier au sein d'une seule et même instance permet de formuler des consensus et ainsi, d'envoyer un message plus clair et plus fort aux élus et à l'administration municipale.

2.3.5.1 Résolutions liées à la Table de concertation vélo des conseils de quartier

Outre les résolutions mentionnées en 2.2.6.2, quelques résolutions et prises de position ont été réalisées par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou en lien avec la Table de concertation vélo des conseils de quartier et les discussions qui y étaient menées.

- En mai 2017, le conseil de quartier a suggéré à la Ville de Québec d'allonger la saison cyclable et ainsi d'interdire le stationnement sur les bandes cyclables du 1^{er} avril au 30 novembre, cela afin de faciliter les opérations d'entretien et de rehausser la sécurité et le confort des cyclistes avant l'ouverture officielle du réseau cyclable.
- En mai 2017, le conseil de quartier a tenu à saluer les efforts réalisés par la Ville de Québec visant à créer un réseau cyclable confortable, fonctionnel et sécuritaire accessible à l'ensemble de la population.

2.3.6 Collaborations et représentations conjointes entre conseils de quartiers

Au fil de l'année 2017, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a collaboré à différentes reprises avec d'autres conseils de quartier, afin de prendre des positions communes sur des projets d'intérêt commun.

2.3.6.1 Plan de mobilité durable de la Ville de Québec

Dans le contexte des consultations sur le Plan de mobilité durable menées par la Ville de Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'est associé avec une vingtaine d'autres conseils de quartier afin de déposer un mémoire commun lié à la question.

Ainsi, ce regroupement estimait qu'il est urgent d'agir pour développer un réseau de transports collectifs et actifs qui dessert toute la population et qui est adapté aux caractéristiques et aux besoins de chaque quartier. De ce fait, une infrastructure attrayante à haut débit ayant priorité sur l'espace routier devrait être implantée sur l'axe ayant le plus de déplacements quotidiens. Aussi, des technologies adaptées à de plus

petites capacités devraient être déployées pour répondre aux besoins des banlieues. Cela sans oublier de nouveaux axes nord-sud et est-ouest qui devraient être développés pour optimiser la mobilité interquartier qui comporte actuellement de nombreuses lacunes.

Ce réseau de transports collectifs et actifs devrait être envisagé comme un service public, et à ce titre, doit être développé sur l'ensemble du territoire avec une vision de développement durable. La rentabilité du réseau de transports collectifs et actifs doit être évaluée en tenant compte de l'ensemble des coûts évités pour le contribuable, et ce, pour tous les paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

De plus, afin de réduire notre dépendance à l'automobile, le déploiement du réseau de transports collectifs et actifs devrait être envisagé selon des phases successives d'investissements en priorisant les investissements qui sont les plus susceptibles d'assurer un important transfert modal afin de réduire la congestion routière, la pollution atmosphérique, les gaz à effet de serre, les impacts en santé et les coûts sociétaux.

Enfin, en raison de l'urgence d'agir afin de décongestionner la ville, protéger la santé de la population et diminuer les coûts pour le contribuable, du présent et de l'avenir, engendrés par la dépendance à l'automobile, le Regroupement de conseils de quartier souhaite que la Ville prenne l'engagement ferme de développer à court terme un réseau efficace, attrayant et ambitieux de transports collectifs et actifs, intégré sur l'ensemble de son territoire et adapté aux caractéristiques et besoins de chaque quartier.

2.3.6.2 Loi 122 et encadrement de la participation citoyenne

Dans le contexte des différentes étapes de consultation autour du projet de Loi 122, du Gouvernement du Québec, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou s'est engagé, aux côtés de la plupart des autres conseils de quartier de la Ville de Québec, dans différentes actions de sensibilisation et de recommandation face aux enjeux citoyens.

Dans le cadre des revendications menées sur le dossier en 2017, le regroupement des conseils de quartier a ainsi réitéré sa demande de retrait des dispositions du projet de loi 122 qui enlèvent ou restreignent aux citoyennes et citoyens de la ville de Québec le droit de recourir au processus d'approbation référendaire en matière d'urbanisme, et ce, jusqu'à l'adoption ultérieurement d'une loi modifiant la Charte de la Ville de Québec ou la Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme, après une consultation publique générale en commission parlementaire sur les processus de consultation et d'approbation référendaires, laquelle loi comporterait:

- Des dispositions pour bonifier le processus de consultation à la Ville de Québec en établissant des principes directeurs pour mettre en place un processus transparent et efficient;
- Des dispositions pour bonifier le processus d'approbation référendaire.

Les conseils de quartier ont, par la suite, produit un mémoire qui a été soumis au gouvernement du Québec lors de la dernière phase de consultation entourant le projet de loi, à la fin de décembre 2017.

En effet, à la suite du dépôt, le 10 juillet 2017, du rapport du Groupe de travail pour un cadre de référence en matière d'urbanisme participatif, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec a publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 15 novembre 2017 un projet de Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme. Puisque ce règlement vise à fixer des exigences relatives au contenu d'une politique de participation publique telle qu'adoptée par une municipalité et aura un impact fort sur la vie démocratique municipale, des conseils de quartiers de la Ville de Québec ont préparé un mémoire conjoint visant à énoncer avis et inquiétudes quant à la proposition de règlement détaillée dans la publication gouvernementale officielle.

De manière générale, les conseils de quartier jugent qu'avoir la possibilité d'influencer les décisions concernant leur communauté et d'inciter les citoyens à participer à la vie municipale.

De ce fait, il importe que le présent règlement définisse de manière claire et précise les situations dans lesquelles différents types de mesures liées à la participation citoyenne sont requises, de manière à encourager les municipalités à déployer celles-ci dans un champ large de situations. Par ailleurs, ce règlement doit assurer le plus grand souci de transparence et de collaboration de la part des municipalités, et offrir des leviers pertinents aux citoyens afin de leur permettre d'exprimer inquiétudes, doléances, suggestions et recommandations face aux politiques qui en découleront.

2.3.6.3 Aménagement de l'entrée du centre-ville de Québec

À l'initiative du Comité Mobilité du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, des représentants des conseils de quartier Vieux-Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur ont été réunis dans un comité *ad hoc* liée à la vision citoyenne du réaménagement à venir de « l'entrée au centre-ville » de Québec, c'est à dire, du boulevard Wilfrid-Hamel à la rue de la Croix-Rouge.

Pour l'essentiel, les trois conseils de quartier souhaitent voir les citoyens et citoyennes engagés en amont du développement du projet par l'administration municipale et ainsi amorcer une démarche de participation citoyenne quant au réaménagement du secteur allant du boulevard Wilfrid-Hamel à la rue Prince-Édouard, avec le parrainage de la Ville de Québec et de l'Arrondissement La Cité-Limoilou. Cette consultation permettrait de définir les aspirations et besoins des citoyens et citoyennes des secteurs voisins de « l'entrée au centre-ville » de manière à ce que celles-ci puissent orienter la définition des plans et devis autant que les grandes orientations du projet.

Une résolution allant en ce sens a été adoptée au conseil de quartier du Vieux-Limoilou en décembre 2017.

2.3.6.4 25^e anniversaire des conseils de quartier Vieux-Limoilou et Saint-Jean-Baptiste

Les conseils de quartier Vieux-Limoilou et Saint-Jean-Baptiste ont amorcé, en 2017, un comité *ad hoc* afin de célébrer conjointement leur 25^e anniversaire, date qui devra être soulignée à un moment encore à préciser au fil de l'année 2018.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a adopté ce nouveau comité par résolution lors de son assemblée de décembre 2017.

2.3.6.5 Hébergement touristique

À l'invitation des conseils de quartier Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a intégré un comité *ad hoc* regroupant des conseils de quartier du centre-ville de Québec afin de contribuer à la réflexion amorcée par la Ville de Québec concernant l'hébergement touristique de type Airbnb.

3. Bilan et États financiers au 31 décembre 2016

Vous trouverez dans l'Annexe 3 le bilan financier au 31 décembre 2016.

4. Rencontres du Conseil de quartier

Nous vous rappelons que toutes les activités du conseil de quartier sont publiques. Lors de chaque réunion, une période de questions et commentaires est réservée aux citoyennes et aux citoyens du quartier. Les membres du conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Nous vous invitons à lire le bulletin municipal et à utiliser le site Web de la Ville de Québec sous la rubrique Agenda démocratique afin de connaître le lieu et l'heure du déroulement des rencontres de travail.

INVITATION À PARTICIPER AUX TRAVAUX DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil d'administration souhaite la participation et la collaboration des citoyennes et des citoyens du quartier pour la réalisation de son plan d'action. Vous êtes donc invités, dès maintenant, à nous faire part de votre intérêt et de votre disponibilité en remplissant le formulaire prévu à cet effet ou en communiquant avec Mme Anne Pelletier : Service de l'interaction citoyenne 418641-6101, poste 3114 Courriel : anne.pelletier@ville.quebec.qc.ca

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos commentaires à l'adresse suivante :

Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou
399, rue St-Joseph Est, bureau 423
Québec (Québec) G1K 8E2

conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca

<https://www.facebook.com/cqvlimoilou/>

5. Annexe 1

DEMANDE D'OPINION

Les membres du conseil de quartier ont été avisés par l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de donner leur opinion à un projet de modification à la réglementation sur l'urbanisme.

Deux projets ont fait l'objet de recommandations :

Projet de modification du règlement d'urbanisme afin de permettre une utilisation temporaire de six roulotte dans la cours de l'école de la Grande-Hermine située au 1355, 2^e Avenue (R.C.A.1V.Q. 319)

Demande d'opinion

Assemblée tenue le 2017-12-20 au centre communautaire Jean-Guy Drolet 16, rue Royal-Roussillon

Information présentée :

Le requérant, la Commission scolaire de la Capitale, prévoit un éventuel agrandissement de l'école la Grande-Hermine. Cette école est située au 1355, 2^e Avenue dans le quartier Vieux-Limoilou. Toutefois pendant la période de travaux et en attente du financement du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, la Commission scolaire de la Capitale souhaite installer dans la cour de l'école de la Grande-Hermine six roulotte qui serviraient de locaux temporaires de classes pour les élèves.

La capacité actuelle de l'école est de 350 élèves répartis dans 17 groupes. Dès l'année scolaire 2017- 2018, la Commission scolaire de la Capitale connaît une augmentation du nombre d'élèves pour un total de 396 répartis en 21 groupes et elle constate une croissance soutenue du nombre d'élèves sur 5 ans.

À terme, ceci se traduit par un manque de classes et de locaux de support à la pédagogie, justifiant ainsi la demande d'agrandissement de l'école.

Conjuguée à l'augmentation d'élève, la Commission scolaire de la Capitale doit faire face à la modification à la hausse de l'indice de défavorisation utilisée par le Ministère pour définir le nombre d'élèves par classe. En conséquence de l'augmentation de cet indice, la Commission scolaire de la Capitale doit revoir à la baisse le nombre d'élèves par classe, donc prévoir des classes supplémentaires dès la rentrée 2017-2018.

La façon proposée, qui consiste à implanter un complexe de locaux temporaires constitué de six roulotte juxtaposées est, selon la Commission scolaire de la Capitale, la façon la plus économique pour répondre rapidement et temporairement à la demande d'élèves supplémentaires.

En raison de l'appartenance au quartier des parents des élèves qui fréquentent l'école de la Grande-Hermine, il n'est pas envisageable pour la Commission scolaire de la capitale d'installer les locaux temporaires à une autre école.

Le requérant souhaite donc avoir la possibilité d'installer, et ce, pour une période d'environ 3 ou 4 ans soit jusqu'au mois d'août 2021, six roulotte qui seront utilisées à titre de locaux de classe. De cette façon, les activités d'enseignement pourront s'exercer en continuité avec la prestation actuelle de services scolaires à l'école de La Grande Hermine.

Voici l'élément non conforme du projet : la réglementation d'urbanisme ne permet pas l'utilisation de telles roulotte aux fins d'exercer des activités reliées à l'enseignement. En fait, une roulotte ne peut pas être utilisée comme bâtiment principal ou pour agrandir un bâtiment principal (article 426).

Il est proposé, puisque le projet est à des fins éducatives, de permettre l'installation de six roulottes via autorisation personnelle (art 111 de la Charte de la Ville de Québec), pour une période d'environ 4 ans.

Recommandation du conseil de quartier :

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recommande unanimement au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Commission scolaire de la Capitale pour l'utilisation du lot 5 890 400 du cadastre du Québec, R.C.A1.V.Q 319. Toutefois, les membres du conseil de quartier souhaitent s'assurer auprès du conseil d'arrondissement que le délai maximal de quatre ans soit respecté.

Projet de modification du règlement d'urbanisme afin de permettre une utilisation temporaire sur le terrain vacant situé au 1000, boulevard des Capucins, près de l'intersection avec le chemin de la Canardière (R.C.A.1V.Q. 325)

Demande d'opinion

Assemblée tenue le 2017-12-20 au centre communautaire Jean-Guy Drolet 16, rue Royal-Roussillon

Information présentée :

Le lot 1 570 729 (1000, boul. des Capucins) est un terrain vacant depuis 2008. Le terrain se localise sur le boulevard des Capucins, près de l'intersection avec le chemin de la Canardière. Le propriétaire désire y aménager un stationnement commercial extérieur sur l'ensemble du lot. Cet usage principal du terrain est présentement interdit par le règlement d'urbanisme.

La demande consiste à permettre, pour une période de trois ans, l'aménagement d'un stationnement commercial extérieur sur ce terrain.

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a reçu le mandat de consulter la population en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et de formuler une recommandation au conseil d'arrondissement (demande d'opinion). La demande de modification comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Recommandation du conseil de quartier :

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recommande à la majorité au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'accepter le projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une utilisation temporaire sur le lot numéro 1 570 729 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 325 (stationnement commercial boul. des Capucins – district de Limoilou) conditionnellement à ce que le virage à gauche ainsi que l'entrée soient interdits par l'accès nord du stationnement pour des raisons de fluidité et de sécurité routière.

6. Annexe 2

Les comités internes du CQVL en activité à la fin de l'année 2017 et leurs membres

Comité Famille

Responsable : M. Raymond Poirier

Membres :

- Julie Moffet
- Maxine Dandois-Fafard
- Martin Claveau
- Jean-François Girard
- Ghislain Hudon

Comité Mobilité

Responsable : Julie Moffet

Membres :

- Martin Claveau
- Ghislain Hudon
- Raymond Poirier
- Jacquelyn Smith
- Michaël Gosselin

Si vous désirez vous impliquer dans un comité, n'hésitez pas à nous contacter à conseilquartier.vieux-limoilou@ville.quebec.qc.ca.

Comités inter-conseils de quartier ou comités externes officiels où le CQVL a été représenté en 2017

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Ghislain Hudon
- Jacquelyn Smith

Comité de vigilance de l'incinérateur (CVIQ)

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Paul Crête
- Ghislain Hudon

Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Représentant officiel du CA du CQVL :

- Michaël Gosselin

Comité de la Place publique

Représentant officiel du CA du CQVL :

- Maxine Dandois-Fafard

Comité-conseil du projet *Limoilou, mon environnement, ma santé*

Représentant officiel du CA du CQVL :

- Jacquelyn Smith

Comité de cohabitation Port-Communauté

Représentant officiel du CA du CQVL :

- Martin Claveau

Conseil d'établissement de l'école Saint-Fidèle

Représentants officiels du CA du CQVL :

- Jacquelyn Smith

7. Annexe 3

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions « Limoilou en famille »		
Ville de Québec	5 500	0
Caisse Desjardins de Limoilou	6 000	0
André Drolet, député	150	0
Subvention de fonctionnement – Ville de Québec	1 312	1 106
	<hr/> 12 962	<hr/> 1 106
CHARGES		
Projets : Limoilou en famille	10 979,95	0
Fonctionnement : Frais bancaires et REQ	243,94	196,87
Publicité	287,44	316,18
Conférences	25	128,50
Rédaction des procès-verbaux	675	600
Autres	125,91	71,28
	<hr/> 12 337,24	<hr/> 1 312,83
Excédents des produits par rapport aux charges	624,76	- 206,83
Actif net non affecté au début de l'exercice financier	187,76	394,59
	<hr/> 812,52	<hr/> 187,76

LE CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-LIMOILOU

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	812,52	187,76
Petite caisse	0	0
Total actif	812,52	187,76
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	0	0
Total passif	0	0
Actif net		
Non affecté	187,76	394,59
Bénéfice non réparti	624,76	-206,83
Total actif net	812,52	187,76
Total passif et actif ¹	812,52	187,76

Il est à noter que 670,05 \$ sont conservés pour l'édition 2018 de Limoilou en famille.

signé

Signature du trésorier martin claveau 18 avril

signé

Signature du président Raymond Poirier